

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 01 décembre 2016

Présents :

✓ GREOVA :

Madame Maurine VANNI ;

✓ Membres de la CLDR :

Madame Nathalie DEGUEE ;

Monsieur Jean-Marc DEMONTY, échevin ;

Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;

Madame Nadine MAQUINAY ;

Madame Sandrine MAQUINAY ;

Monsieur Joël MATTHYS ;

Monsieur André RAHIER ;

Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR ;

;

Monsieur Maurice SIMONIS ;

Monsieur Jean-François CORNET ;

Monsieur Raphaël LAMBOTTE

✓ Comités de quartier :

Monsieur Jean-Pierre GABRIEL, les Commerçants de Ferrières
Madame Jacqueline GILLET, les Commerçants de Ferrières

Madame Valérie GUISET, Vivre ensemble

Monsieur José GODEFROID, Vivre ensemble

Monsieur Luc ORBAN, Xhorizons

Monsieur Elie HALING, Sy-Logne-Vieuxville

Excusés :

Monsieur Didier DELMOTTE ;

Monsieur Steve FRANCIS ;

Madame Christel LIZEN ;

Madame Michèle MEERT ;

Monsieur Benoit MIGEOTTE ;

Madame Claudine STREE ;

La réunion débute à 19h35 et compte 18 participants.

Introduction

Monsieur Léonard remercie les membres d'être présents. Il ajoute que les comités de quartiers ont été invités à la CLDR en vue d'actualiser la fiche 1.4 relative aux aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité. Il propose de procéder à un tour de table afin de présenter tous les participants et de connaître les associations représentées à la réunion.

Approbation du PV du 27 octobre 2016

Une remarque est émise quant à la liste des présences : il est demandé d'excuser Monsieur Xavier GIBLET dans le procès verbal. La remarque sera prise en compte.

Le PV est ensuite approuvé par les membres.

Fiche 1.4 : « Aménagements de convivialité »

Monsieur Léonard rappelle aux membres que le PCDR de Ferrières a été approuvé en décembre 2015 pour une durée de 10 ans. Il ajoute que les membres de la CLDR ont émis la volonté de voir différents aménagements de convivialité se réaliser sur l'entité. Par conséquent, il a été décidé avec les membres d'activer la fiche projet 1.4 « Aménagements de convivialité ».

Afin de prévoir les aménagements les plus adéquats possibles, les comités de quartiers ont été invités à participer à la réflexion. Les représentants des comités de quartiers précisent qu'ils n'ont pas tous eu le temps de réunir leur équipe pour réfléchir aux aménagements à envisager. Monsieur Léonard explique que cette rencontre permet d'avoir une première approche des aménagements à réaliser mais qu'aucune décision ne sera prise à ce stade de la réflexion.

Parmi les idées d'aménagements émises, un membre propose d'installer des fleurs sur la place de Ferrières. Un autre membre ajoute qu'il vaut mieux procéder par étape : s'occuper des marquages au sols pour les places de parking avant de penser à l'installation de bacs à fleurs sur la place. Les membres semblent approuver cette remarque : il faut avant tout aménager la place.

D'autres propositions sont émises : remplacement des poubelles sur la place, montage floral en pyramide (pourrait être récupéré lorsque la nouvelle place sera construite), placement de fleurs aux entrées et sorties de villages, aménagement d'un terrain de pétanque, de plaines de jeux, barbecues, ... Des bancs et poubelles pourraient notamment être installés à proximité des beaux endroits de la commune (ex : à proximité d'un arbre remarquable, d'un point de vue,...). Un membre a par ailleurs réalisé une liste avec des propositions d'aménagements à réaliser qu'il va transmettre à la Commune.

Un participant aborde l'entretien des chemins et sentiers et propose que certains soient réouverts aux promenades. Madame Maquinay ajoute qu'une réunion avec le GT chemins et sentiers aura bientôt lieu et permettra d'aborder ce point.

La réflexion se poursuit. Un membre émet le souhait d'installer une clôture autour des poubelles à proximité du camping. Un autre propose que les cartes de promenades aux entrées de villages soient remplacées et plastifiées afin qu'elles ne soient plus endommagées par l'humidité. Certains participants suggèrent de valoriser les éléments de petit patrimoine afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune et au village. La volonté de disposer de bancs et poubelles le long des sentiers de promenades est également formulée.

Un représentant de comité propose de créer des plaines de jeux à proximité des maisons de villages, de valoriser certains sites comme celui de la chapelle Sainte-Barbe ou de la gare de Burnontige via l'aménagement de fleurs, de bancs, de tables et de poubelles, de placer des panneaux avec le plan des chemins et sentiers dans les villages et notamment à Burnontige.

En ce qui concerne le village de Rouge-Minière, il n'existe actuellement plus de comité de quartier. Les habitants du village ont donc été interrogés par Mme Degué, membre de la CLDR, qui rapporte les idées récoltées. Il est mentionné que le bac à fontaine semble avoir des problèmes de fuite et qu'il conviendrait de le réparer. Une autre idée consiste à aménager une plaine de jeux sur le terrain de la salle de l'Alouettes. Il est également souhaité de remplacer et d'actualiser les panneaux à l'entrée du village et de sécuriser la route via l'aménagement de trottoirs. Le sujet de rénovation de la salle l'Alouettes est ensuite abordé. Monsieur Léonard spécifie que la construction d'une annexe est inscrite au budget 2017.

Il demande ensuite si un comité de quartier va être créé dans le village de Rouge-Minière. Mme Deguée explique que la réflexion est en cours.

Une dernière réflexion concerne le village de Werbomont. Si des aménagements voient le jour dans ce village, il est préférable de les prévoir à proximité de la salle de la Charmille. Toutefois, ils devront être pensés en collaboration avec le comité pour ne pas perturber les activités qui s'y déroulent.

Divers

- Un GT chemins et sentiers sera prochainement organisé. Il permettra de créer un partenariat entre la commune et les membres afin d'améliorer l'entretien et la mise en valeur des sentiers de la commune. Il est proposé d'y convier l'Office du Tourisme.
- Il est prévu qu'une prochaine réunion se tienne avec les comités de quartiers afin d'approfondir la réflexion.

La réunion se termine à 21h05.